

de plus perdu l'intérêt de ces \$150,000, c'est-à-dire \$7,500 par année, et, pendant les vingt ans de 1884 à 1904, encore \$150,000 : perte totale \$300,000.

Si le gouvernement avait acheté des bons du Canada à 4 pour cent, il aurait payé 6 pour cent de prime. Donc, perte pour la province de \$60,000 de capital. Le million nous donne aujourd'hui, à 5 pour cent, un intérêt annuel de \$50,000, tandis que \$940,000 d'obligations du Canada à 4 pour cent, ne nous auraient rapporté que \$37,600 ; perte annuelle d'intérêt \$12,400, et, pendant 20 ans, \$248,000. Perte totale en capital et intérêt : \$308,000. Je prie la chambre de remarquer que ni dans l'un ni dans l'autre cas, je ne tiens compte des intérêts composés, qui auraient été considérables pendant une aussi longue période.

Si l'honorable député de Québec-Est, et ses amis doivent signaler leur passage au pouvoir par de semblables opérations financières, le plus longtemps ils resteront dans l'opposition, le mieux ce sera pour la province.

UNE COMPARAISON AVEC ONTARIO.

Si je n'ai pas encore réussi à convaincre les honorables membres de l'opposition que notre situation financière est en réalité bien favorable, j'emprunterai une autorité, et je ferai une comparaison qui devront les persuader. Tous les adversaires que j'ai rencontrés devant les assemblées publiques, ont toujours, comme s'il avaient obéi à un mot d'ordre, fait un contraste entre les affaires de notre province et celles d'Ontario. Ils concluaient invariablement que nous avons une dette très lourde, et que la province voisine avait un surplus de près de sept millions de piastres. De là, force louanges à l'adresse du gouvernement libéral de l'honorable M. Mowat, et critique sévère à l'égard de toutes les administrations conservatrices qui se sont succédées au pouvoir à Québec depuis la confédération.

Je puis démontrer à l'évidence que notre province n'a rien à envier à Ontario sous le rapport des avantages de son état financier. Je prouverai aussi que les prétentions de nos adversaires ne sont point fondées, et qu'ils ont le tort bien grave de dénigrer systématiquement notre gouvernement provincial. On dit souvent que la logique des chiffres est brutale. Je pense que les honorables membres de l'opposition vont être obligés de l'admettre. Ils sont admirateurs des résultats de l'administration financière du ministère libéral de l'honorable M. Mowat. Ils n'auront donc absolument rien à redire si j'applique à nos affaires le système de comptabilité suivi par ce gouvernement.

Je me suis procuré les comptes publics, des documents sessionnels et un état de l'actif et du passif de la province d'Ontario. Mes honorables collègues me sauront bien gré de leur faire part de l'étude que j'ai faite de ces documents, si intéressants à plus d'un titre.

Les dépenses d'Ontario, pendant l'année terminée le 31 décembre